



Présentation du
Budget 2026

et du

Plan financier et des tâches 2027-2029

Conférence de presse – 19 novembre 2025



Présentation divisée en deux parties :

I. Budget 2026

II. Plan financier et des tâches 2027-2029

I. Budget 2026

Vue d'ensemble (CHF)		Comptes 2021	Comptes 2022	Comptes 2023	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Compte de résultats							
	Revenus*	-85 189 227	- 77 350 325	- 79 257 680	- 87 157 663	- 82 556 920	- 85 111 427
+	Charges*	86 457 163	79 257 531	80 601 345	85 644 504	84 003 269	86 408 574
=	Résultat total	1 267 936	1 907 206	1 343 665	- 1 513 159	1 446 349	1 297 147
(-) excédent de revenus / (+) excédent de charges							
Compte des investissements (PA)							
	Dépenses	6 441 335	5 892 938	7 213 128	13 613 000	11 827 500	16 697 000
+	Recettes	746 623	- 564 622	- 572 923	- 1 626 200	- 1 533 500	- 4 468 800
=	Investissements nets	7 187 958	5 328 316	6 640 204	11 986 800	10 294 000	12 228 200

*Sans tenir compte des imputations internes

Contexte de l'élaboration du budget 2026

1. Déficit présent jusqu'en 2029 au minimum de manière structurelle, avec une évolution très stable
2. Endettement en augmentation avec l'accumulation des déficits, mais surtout avec le montant des investissements qui intègre deux gros projets (nouvelle STEP et assainissement piscine)
→ à contenir au maximum en améliorant l'autofinancement

Constats :

- Le budget 2026 est proche du résultat du budget 2025
- L'amélioration du niveau des recettes fiscales y participe de manière prépondérante en compensant l'évolution des charges

Augmentation globale de Fr. 2.4 millions par rapport au budget 2025 (sans imputations internes)

Charges de personnel : +1.3 million

- Aucune indexation des salaires : Déflation de -0.1 point non appliquée.
- Attribution de l'échelon 2026 : Fr. +338'000.- sans charges sociales.
- La progression de charge salariale des enseignants dépend de l'Etat de Neuchâtel. Le budget tient compte de l'octroi des annuités automatiques.
- Augmentation de 3.44 EPT au budget 2026 par rapport à 2024
- Intégration de la baisse de la cotisation de recapitalisation à la caisse de pensions CPCN (Fr. - 300'000.-)

Biens, services et marchandises : Fr. +675'166.-



Dont :

Réévaluation à la hausse des pertes sur débiteurs impôt PP : Fr. +230'000.-

Honoraires pour avoir une cartographie du parc immobilier : Fr. +169'825.-

Charges financière : Fr. +388'560.-



Dont :

Diminution de la charge d'intérêts passifs : Fr. -139'110.-

Rénovation de trois cages d'escaliers d'immeubles locatifs : Fr. 195'000.-

Démolition d'un immeuble (ex-Pharaon) : Fr. 250'000.-

Charges de transfert : Fr. +331'276.-

- ↳ A la hausse
- Facture sociale : Fr. +306'981.-
 - Péréquation financière des ressources : Fr. +119'050
- A la baisse
- Participation au SIS : Fr. -66'100.-
 - Participation au pot commun des transports : Fr. -57'400.-
- Subvention unique pour le déplacement de la buvette du Ticino maintenue : Fr. 200'000.-
→ *Non réalisation en 2025*
- Subventions de la compétence du Conseil communal (culture, sport, social) : aucune augmentation ni diminution.

Les revenus augmentent de 2.6 millions par rapport au budget 2025 (sans tenir compte des imputations internes)

Cette variation résulte majoritairement d'une augmentation des recettes fiscales et dans une moindre mesure de la hausse globale des recettes de facturation.

Revenus fiscaux : Fr. +2'456'000.- par rapport au budget 2025

Et 3.3 millions en dessous des comptes 2024

Personnes physiques : +0.7 million

→ Estimation selon la réalité constatée en 2025, conséquence de l'augmentation des revenus imposables (inflation)

Travailleurs frontaliers : Fr. 150'000.-

→ Estimation revue en fonction de la réalité 2025 & prudence avec le ralentissement en cours
→ Evolution allant de pair avec le développement des entreprises

Personnes morales : +1.6 million

→ Part dévolue à nos entreprises locales estimée en hausse de 1.3 million en fonction de la réalité constatée en 2025
→ Croissance du fonds de répartition de l'impôt PM : +0.3 million
→ Fin de l'écrêtage, avec une compensation par l'évolution du fonds de redistribution

Ajustement de recettes de facturation : +0.5 million

Principalement :

- Augmentation recettes des ventes d'eau (tunnelier pour la N20) : +712'000.-
- Recettes sur les parts des amendes : +70'000.-
- Baisse des recettes des produits d'observation BO-COSC : -411'445.-

Investissements <u>bruts</u> PA 2026 :	Fr. 16'697'000.-
Investissements <u>nets</u> PA 2026 :	Fr. 12'228'200.-

- Le mécanisme de frein à l'endettement est respecté
- Deux projets de grande ampleur sont intégrés :
 1. Assainissement de la piscine : 9 millions sur la période 2027 à 2028
 2. Projet de la nouvelle STEP :
 - Crédit d'étude : Fr. 640'000.- sur la période 2026 à 2027
 - Réalisation du projet : 52 millions (net) sur la période 2027 à 2029
- Investissement pour améliorer l'offre touristique
 1. Création d'un sentier en bord du Doubs : Fr. 300'000.- en 2026

Crédits d'engagement bruts prévus au budget 2026 :

- Développement du réseau d'eau Beauregard : 10.5 millions (tranche 2026 de 2.5 millions)
→ A noter pour ce projet : subvention de 9 millions
- Réfection de la rue du Midi : 2.8 millions (tranche 2026 de 1.6 million)
- Rénovation du bâtiment du Casino : 1.5 million
- Réaménagement de la rue Marie-Anne-Calame : 1 million
- Crédit d'étude nouvelle STEP : 0.8 million (tranche 2026 de 0.7 million)
- Rénovation vestiaires du Communal : Fr. 600'000.- (tranche 2026 de Fr. 300'000.-)
- Rénovation des sanitaires du camping + annexe : Fr. 420'000.- (tranche 2026 de Fr. 210'000.-)
- Place de jeu dédiée au sport : Fr. 250'000.-

II. Plan financier et des tâches 2027-2029

Le PFT est établi chaque année pour les 3 ans suivant le budget. Il n'est pas l'avenir mais une projection d'une réalité attendue d'ici 2029 sur la base de nos connaissances actuelles.

La projection porte sur trois axes :

1. L'évolution du compte de résultats
2. L'évolution du compte des investissements
3. L'évolution du niveau de la fortune et de la dette

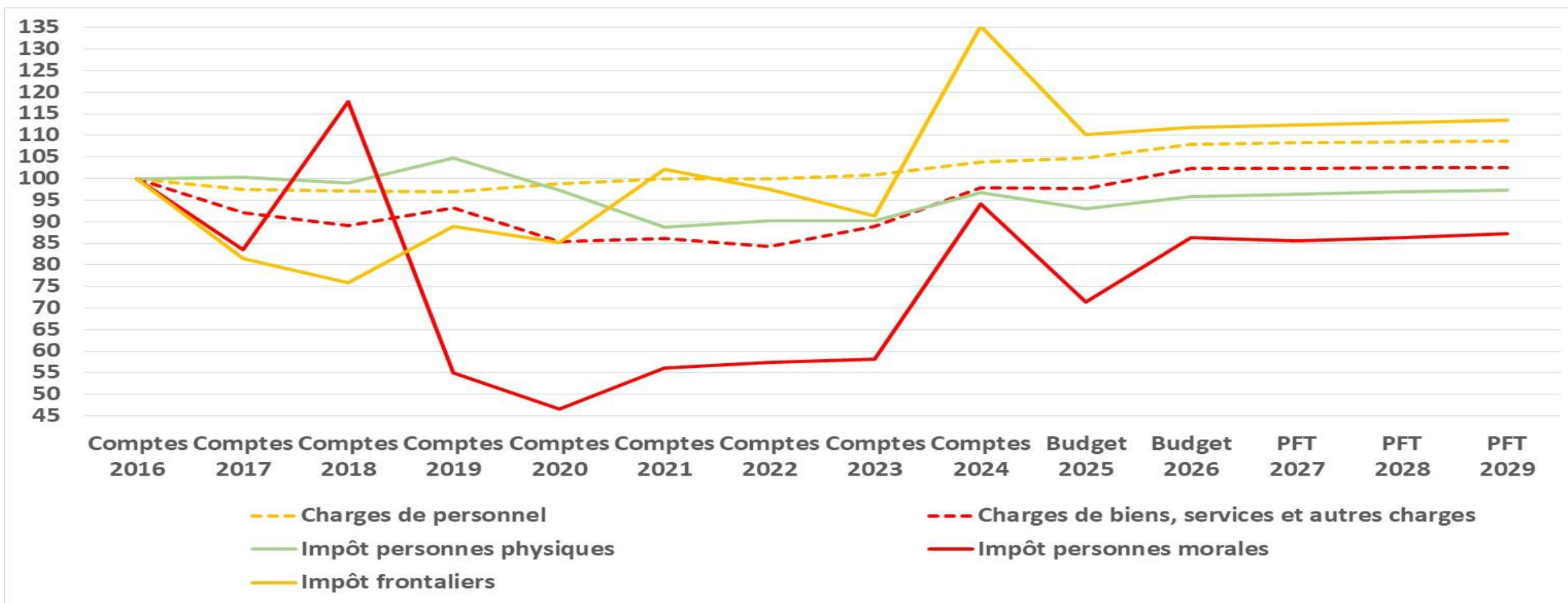
Plan financier et des tâches 2027-2029

Vue d'ensemble (CHF)		Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Compte de résultats					
	Revenus*	- 85 111 427	- 85 105 190	- 85 660 290	- 86 219 990
+	Charges*	86 408 574	86 638 758	87 259 843	87 588 627
=	Résultat total	1 297 147	1 533 568	1 599 554	1 368 637
(-) excédent de revenus / (+) excédent de charges					
Compte des investissements					
	Dépenses	16 697 000	35 389 400	38 632 000	37 894 000
+	Recettes	- 4 468 800	- 7 409 000	- 7 656 000	- 8 979 000
=	Investissements nets	12 228 200	27 980 400	30 976 000	28 915 000
-	/.. Invest nets STEP & piscine	-	20 500 000	20 500 000	20 000 000
=	Investissements nets sans nouvelle STEP et piscine	12 228 200	7 480 400	10 476 000	8 915 000
Fortune et dette					
Fortune nette au 31 décembre		66 835 039	65 301 471	63 701 917	62 333 280
Dette au 31 décembre, sans nouvelle STEP et piscine		162 168 043	166 560 431	173 469 041	178 979 627
Dette au 31 décembre, avec nouvelle STEP et piscine		162 168 043	187 060 431	214 469 041	239 979 627

*Sans tenir compte des imputations internes

Conclusion graphique... ou comment concilier l'évolution des charges et des revenus

Evolution relative /comptes 2016 = 100



Conclusion

**Budget 2026 :
Investissements PA nets :**

**Déficit Fr. 1'297'147.-
Fr. 12'228'200.-**

- Budget 2026 déficitaire :
 - ➔ Déficit structurel toujours présent malgré la hausse des recettes fiscales
 - ➔ Equilibre fragile, il faut rester attentif aux réformes cantonales à venir (rapport «Pouvoir d'achat»)
- Perspectives 2027-2029 :
 - ➔ Accumulation de déficits si rien n'est entrepris
 - ➔ Développer l'offre touristique
 - ➔ Renforcer l'attractivité résidentielle
- Rationalisation des investissements pour garantir un entretien adéquat des infrastructures existantes et permettre le financement en particulier de deux gros investissements : piscine et STEP
- **Collaboration étroite avec la commission financière dès 2026 pour modérer le déficit sur les années futures : Vision 2030**